

17 jan 2020 -06:00

Saisie record de cigarettes par la Douane belge

La Douane belge a saisi environ 126 millions de cigarettes de contrefaçon (chiffres provisoires). Il s'agit d'une saisie exceptionnelle. Les cigarettes proviennent d'Asie du Sud-Est. La destination de ces marchandises est actuellement inconnue.

Le 9 janvier 2020, la Douane a saisi 10 millions de cigarettes à Stabroek dans un entrepôt. L'enquête suite à cette saisie a permis de détecter l'existence d'autres containers suspects.

Au total, 3 containers ont été saisi pour un total avoisinant les 30 millions de cigarettes. Des entrepôts contenant encore environ 86 millions de cigarettes ont été découvert à Brecht le 16 janvier 2020.

Il s'agit de cigarettes de contrefaçon des marques Rothmans Blue, John Player Special et em@il. Les cigarettes saisies représentent un montant de 65 millions d'euros en droits d'importation, d'accises et TVA éludés.

8 personnes ont été privées de liberté et sont actuellement interrogées. Toutes sont en possession de la nationalité turque. La Douane poursuit l'enquête.

Il s'agit de la plus grande saisie jamais effectuée. En 2019, il y a eu 174 millions de cigarettes saisies par la Douane provenant soit de la contrebande, soit de fabriques illégales de cigarettes démantelées en Belgique. Au total, 4 fabriques illégales ont été démantelées.

Les chiffres des années précédentes :

- 2016 : 79.769.934 cigarettes
- 2017 : 114.151.387 cigarettes
- 2018 : 110.781.029 cigarettes
- 2019 : environ 174.000.000 cigarettes

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be